REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1-2 - 2012

BOVES (SOMME)

COMPLEXE CASTRAL ET PRIORAL

ÉTUDE DU MOBILIER

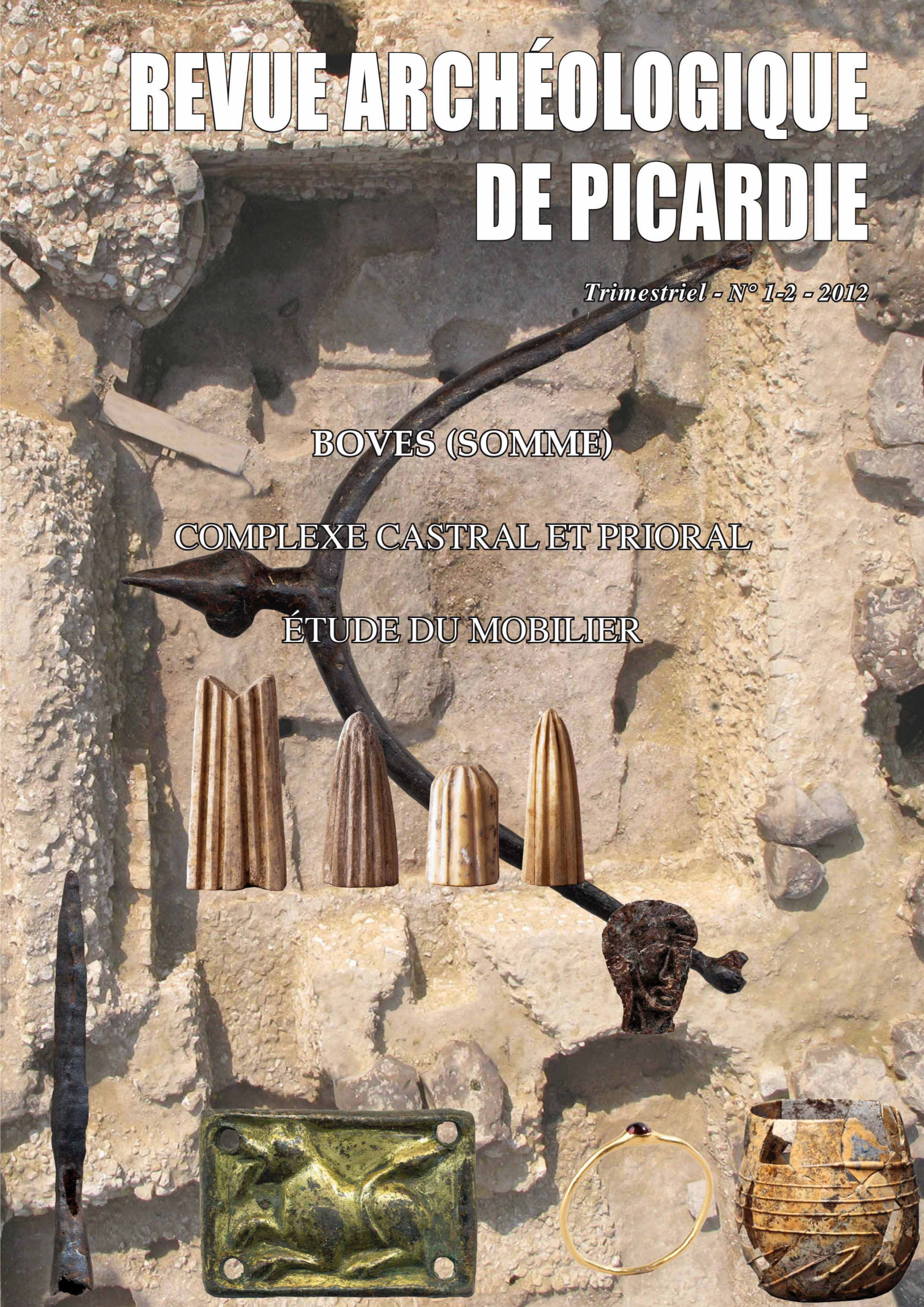

LES CARREAUX DE PAVEMENT

Sandrine MOUNY[1]

avec la collaboration de Bruno MAIMBOURG[2]

Cette étude est une synthèse de divers travaux sur les carreaux de pavement mis au jour de 1996 à 2005[3] et publiés dans différents rapports de fouille. Relativement fragmentés, les éléments de pavement sont principalement issus de contextes d'abandon ou de démolition des XIVe-XVIe siècles (72,58 %), liés au démontage de la plupart des structures de la plate-forme, et de remblais des fossés comblés à la fin du XVIe ou au début du XVIIe siècle (25,65 %), lors du démantèlement du château. Aucun pavement n'a été retrouvé en place. Les ouvriers ont certainement démonté les sols et jeté les carreaux non récupérables, parce que brisés ou usés. Néanmoins, les témoins de ces revêtements sont encore assez nombreux puisqu'on comptabilise 1 076 fragments répartis en deux types : 353 bicolores historiés et 723 monochromes verts ou plus rarement jaunes. Environ quarante carreaux sont entiers ou quasiment intacts.

LA FABRICATION

L'argile employée pour la production des carreaux est la même que celle utilisée pour la confection des tuiles ou des briques, à savoir une argile rouge. Il s'agit souvent de terre décalcifiée du Quaternaire que l'on trouve principalement sur les plateaux dominant les vallées. Façonnés dans un moule, ils sont fabriqués selon la technique de l'estampage décoré à l'engobe[4]. Après cuisson, la couleur du fond, comme celle du support, est rouge avec le motif en jaune. L'inverse paraît moins fréquent bien que cette technique soit appliquée sur quelques fragments retrouvés à Boves[5].

Généralement de texture sableuse, la pâte est d'une tonalité qui varie très peu. La couleur passe du rouge à l'orangé lorsque les pavés sont moins bien cuits. L'existence de pâtes violacées pour quelques exemplaires, presque grésés, indique une cuisson à une température plus élevée. Les conditions et le degré de cuisson ont rendu certains carreaux plus durs et plus résistants à l'usure. Quelques uns comportent des inclusions sous la forme de nodules ferreux. La présence sur plusieurs exemplaires d'impuretés minérales, parfois de grosses dimensions, et la structure peu homogène de la pâte (fentes) viennent parfois craqueler la surface du carreau.

Par ailleurs, quelques carreaux présentent une empreinte profonde du décor, visible au relief laissé par l'estampage. Cette profondeur du décor estampé et les contours nets du motif sont perceptibles sur les pavés de faible épaisseur. En majorité les dessins sont réalisés sans débordement de barbotine. En revanche, la couche de vernis plombifère, recouvrant les surfaces des carreaux, a très souvent débordé sur les flancs obliques.

Certains carreaux peuvent renseigner sur la position d'enfournement des pavés à l'intérieur du four. En effet, la glaçure sur les flancs des carreaux montre des traces d'arrachement souvent parallèles, distantes de quelques centimètres. De même, des points de contacts altérant régulièrement le décor sont parfois visibles sur le revers et sur la surface glaçurée du carreau (fig. 9 et 10). Lors de cuisson, pendant la fusion du revêtement, une zone d'adhérence s'est créée soudant entre eux des pavés positionnés de chant.

LES MODULES

D'une manière générale, les carreaux vernissés unis sont mieux conservés que les bicolores. Les sols étaient généralement recouverts d'un panneau composé de carreaux bicolores assemblés avec des monochromes, de couleurs et de formes diverses.

Les carreaux retrouvés à Boves peuvent être classés en cinq catégories.

1- IGE Laboratoire d'Archéologie et d'Histoire, Université de Picardie Jules VERNE, Campus, Chemin du Thil, 80025 AMIENS cedex 1, sandrine.mouny@u-picardie.fr

2 - Assistant de conservation du patrimoine aux archives départementales de l'Oise.

3 - Maimbourg B. (2009) - « Les carreaux de pavement du site castral de Boves (Somme) », *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Île-de-France et dans les régions voisines*, Publications du CRAHM, p. 303-314.

4 - Cette technique d'estampage est apparue en France vers 1240.

5 - En revanche, elle est très souvent employée dans le sud de l'Aisne. Fleury E. (1855) - « Étude sur le pavage émaillé dans le département de l'Aisne », extrait du 4e volume du *Bulletin de la Société Académique de l'Aisne*.

Les modules prédécoupés séparés après cuisson

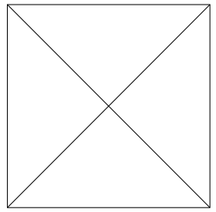

Fig. 1.
Carré de 9 cm de côté séparé en quatre triangles

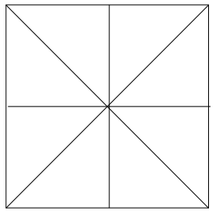

Fig. 2.
Carré de 9 cm de côté séparé en huit triangles

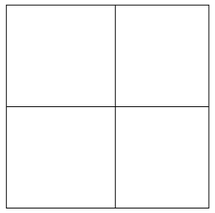

Fig. 3.
Carré de 9 cm de côté séparé en quatre carrés

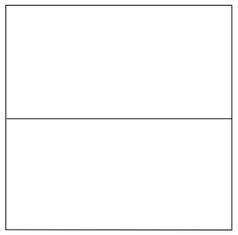

Fig. 4.
Carré de 10 cm de côté séparé en deux rectangles

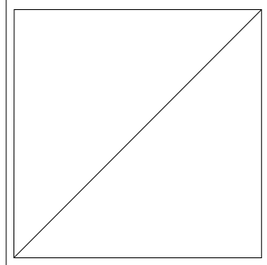

Fig. 5.
Carré de 11 cm de côté séparé en deux triangles

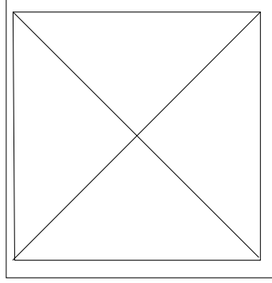

Fig. 6.
Carré de 11 cm de côté séparé en quatre triangles

Particularités

Fig. 7.
Carreau cassé après incision

Fig. 8.
Grand triangle incisé pour obtenir deux triangles

Fig. 9.
Trace de positionnement

Fig. 10.
Trace d'arrachement

Fig. 11.
Carreau historié prédécoupé

LES MODULES CARRÉS

Si l'on exclut les pièces dont la configuration est indéterminée, plus de la moitié des carreaux ont une forme carrée (51,5 %), de dimensions et d'épaisseurs variables. On recense 33 monochromes et 171 historiés. Dans les pavés, on distingue deux tailles différentes. D'une part, les petits carrés de 5 cm de côté et de 2 cm d'épaisseur présentent un motif unique. D'autre part, les grands carrés ont des côtés oscillant entre 9 et 14,5 cm. Nous distinguons cinq modules de moule : 9 x 9, 10 x 10, 12,5 x 12,5, 13,5 x 13,5 et 14,5 x 14,5 cm.

LES MODULES TRIANGULAIRES

En nombre plus réduit, on dénombre des carreaux triangulaires, parfois sous la forme de pièces coupées en deux dans la diagonale (22,5 %). Les plus nombreux sont monochromes, avec 82 exemplaires contre seulement 7 individus bicolores de même motif, avec ou sans liseré. Parfaitement isocèle, chaque côté mesure 9 cm. Ils ont approximativement la même épaisseur (2,2 cm) que ceux de forme carrée.

LES MODULES RECTANGULAIRES

Les carreaux rectangulaires (13,4 %) se répartissent en 49 fragments unis et 4 historiés de motif identique. Les dimensions sont différentes en fonction du décor. Les exemplaires vernissés ont une longueur de 12,5 cm à 13,5 cm tandis que celle des bicolores est de 9,5 cm, pour 4,8 cm de large. L'épaisseur est comprise entre 2,5 et 2,7 cm.

LES MODULES LOSANGIQUES

La répartition des carreaux losangiques (7,6 %) est relativement équilibrée : 14 pavés monochromes et 16 historiés. Comme précédemment, tous les carreaux bicolores représentent un motif semblable. En général, les diagonales du losange font 13 x 9 cm.

LES MODULES POLYGONAUX

Les pavés octogonaux sont minoritaires (5 %). De 4 cm de côté, ces carreaux rouges et jaunes sont cependant les mieux conservés, avec 19 fragments de même motif contre un vernissé vert. On remarque que ce type est peu épais, entre 1,3 et 1,7 cm. Un seul exemplaire est de forme hexagonale.

La forte proportion de modules différents laisse envisager des panneaux aux compositions géométriques variées.

PARTICULARITÉS

L'ÉPAISSEUR

L'épaisseur des carreaux varie entre 1,3 et 3 cm et 72,4% ont une épaisseur supérieure ou égale à 2 cm. Il ne semble pas qu'une corrélation existe entre les épaisseurs et les dimensions des carreaux. Si l'on estime que la grosseur du carreau peut traduire une chronologie selon laquelle les carreaux octogonaux, représentant un motif unique, sont les plus anciens, compte tenu de la finesse d'une tranche mesurant en moyenne 1,5 cm.

LA DÉCOUPE

Les bords des carreaux monochromes sont bien tranchés et les profils sont généralement droits. En revanche, les bicolores sont légèrement biseautés (angle de dépouille de 15 à 20°), donnant à la coupe du carreau une section trapézoïdale, qui facilite l'adhésion du mortier lors de la pose. Les revers peuvent perdre jusqu'à 1 cm dans la largeur du côté. On peut se demander si les parois des moules n'étaient pas inclinées ?

Quelques pavés bicolores et, surtout, les monochromes possèdent des traces d'un pré-découpage. Reconnaissable sur des carreaux non séparés (fig. 8) par la présence d'une incision à mi-épaisseur, l'entaille est faite avant la cuisson. Un simple coup de maillet permet ensuite de disjoindre les éléments prédécoupés (fig. 7). D'autres carreaux, de format triangulaire ou carré, présentent une zone d'arrachement sur au moins un de leurs côtés (fig. 1 à 6). Cette fracture correspond à la cassure de carreaux carrés prédécoupés. Les carreaux carrés sont aisément sécables par une incision diagonale ou horizontale. Ainsi, l'avantage du moule carré était de réduire les carreaux fabriqués à un nombre restreint de formats, soit deux triangles, quatre triangles, huit triangles, deux rectangles et quatre carrés. Par exemple, un carré de 9 cm de côté a donné quatre triangles rectangles de 9 cm de base (2112, fig. 1), huit triangles rectangles de 6,3 cm de base (13029, fig.2) ou quatre carrés de 4,5 cm de côté (13052, fig. 3). Deux triangles de 15,5 cm de base (12954, fig. 5) ou quatre triangles de 11 cm de base (13052, fig. 6) sont obtenus à partir d'un carré de 11 cm et deux rectangles de 5 cm de large (2139, fig. 4) sont réalisés à partir d'un carré de 10 cm de côté.

Parfois, l'incision se rencontre sur un carreau décoré dont le motif n'appelait pas une telle division (14887, fig. 11).

LE COLORIS

Certains carreaux non historiés présentent des traînées de deux couleurs (jaune et rouge). Cette ornementation est apparemment typique des pavés du XVe siècle. Par ailleurs, certains pavés monochromes sont d'un vert très foncé, voire presque noirs. Cette couleur résulte de l'adjonction d'oxyde de cuivre et du degré de cuisson.

Sur les 1076 fragments retrouvés, seulement 350 fragments ou carreaux entiers, découverts à Boves, sont décorés (32,7 %).

LES MOTIFS

Si la fragmentation et l'usure de la couche superficielle de la glaçure sur les carreaux empêchent souvent une bonne lisibilité du décor[6], de nombreux motifs ont pu être reconstitués partiellement ou entièrement grâce à la découverte d'autres morceaux appartenant à un carreau ayant le même motif ou par comparaison avec un motif identique connu sur un autre site.

LE RÉPERTOIRE

Sur l'ensemble des 350 carreaux historiés, 34 motifs différents ont été répertoriés. Pour établir un classement cohérent, le répertoire de Didier Deroeux et M. Carette[7] est apparu fort utile, notamment avec ses distinctions entre thème du motif, classe, type, série et modèle. Nous avons adapté cette classification au site de Boves. Le répertoire artistique est varié. On peut intégrer cinq grands thèmes (bestiaire, personnages, motifs héraldiques, motifs géométriques et végétaux), subdivisés en grandes classes (AA, AB, … EC).

A : BESTIAIRE
- AA : *Bestiaire symbolique*
  - AA I : Oiseaux affrontés
- AB : *Bestiaire fantastique*
  - AB I : Basilic

B : PERSONNAGES
- BA : *Personnages fabuleux*
- BB : *Personnages réalistes*
  - BB I : Chevaliers

C : MOTIFS HÉRALDIQUES
- CA : *Figures animales*
  - CA I : Lion
  - CA II : Aigle héraldique aux ailes éployées
- CB : *Autres figures*
  - CB I : Écu (s)
  - CB II : Fleur de lys
  - CB III : Château de Castille associé à une ou plusieurs fleurs de lys

D : MOTIFS GÉOMÉTRIQUES
- DA : *Géométriques fermés*
  - DA I : Fuseaux ou navettes entrelacés
  - DA II : Croix de saint André
- DB : *Géométriques fermés par 4 carreaux*
  - DB I : Quarts de couronnes ou cercles (I)
  - DB II : Quarts de couronnes à rosace (s) architecturale (s)
  - DB III : Quart de couronne enfermant trois lobes foliacés ou frise de palmettes
- DC : *Géométriques ouverts*
  - DC I : Damiers
  - DC II : Motifs à l'infini

E : MOTIFS VÉGÉTAUX
- EA : *Motifs floraux*
  - EA I : Fleur à six pétales, marguerite
  - EA II : Quatre fuseaux rayonnants
  - EA III : Fleur à quatre ou cinq pétales
- EB : *Motifs foliacés*
- EC : *Motifs floraux et foliacés*
  - EC I : Rosette (ou marguerite) et décor foliacé (I)

F : MOTIFS INDÉTERMINÉS

Ce répertoire offre un inventaire décoratif riche et varié.

LA QUANTIFICATION

La difficulté de l'enregistrement a été d'intégrer dans un thème unique des carreaux pouvant correspondre à plusieurs thèmes. En effet, certains carreaux contiennent deux ou trois thèmes, comme « végétal et géométrique » ou « héraldique, végétal et géométrique ».

Par ailleurs, il faut mentionner deux types de motifs : celui dont le décor correspond à un dessin isolé (motif fermé), qui ne nécessite pas d'être en association avec d'autres carreaux ; celui qui assemble plusieurs carreaux (souvent 4) pour former un décor complet[8]. Selon Henry de Morant[9], ce dernier type apparaît au XIVe siècle. La combinaison de 4, 9 ou 16 carreaux permet de créer des compositions souvent circulaires. En général, ces quartiers comportent des dessins géométriques ou floraux, constituant une rosace.

Le motif principal est géométrique (44,9 %) avec trois classes. Ces carreaux sont décorés essentiellement de courbes formant une rosace composée de 4 carreaux pour constituer l'ensemble du motif (DB). Le reste est défini soit par une figure simple où un seul carreau crée le motif décoratif complet, soit par un motif qui peut être reproduit à l'infini.

Si le motif géométrique est bien représenté sur le site de Boves et régulièrement combiné au motif végétal, ce dernier se distingue seul sur de nombreux fragments de carreaux. Il correspond à 31,9 % de l'ensemble des décors.

Le thème héraldique occupe une place non négligeable (17 %). Les artisans ont largement utilisé les figures emblématiques avec le lion, l'aigle, le blason, le château de Castille aux trois tourelles

6 - Le manque d'émail sur certains carreaux a été représenté par un grisé sur les dessins.

7 - Carette M. & Deroeux D. (1985) - « Carreaux de pavement médiévaux de Flandre et d'Artois », *Mémoires de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXII, Arras.

8 - Il s'agit souvent de quarts de cercle ou de couronne.

9 - de Morant H. (1971) - « Les carreaux de pavage du Moyen Âge », *Archéologia*, janvier-février, n° 38.

inégales et les armes de grande souveraineté (la fleur de lys). Enfin, le décor bestiaire (3,4 %) et les représentations figurées sous la forme de chevaliers en armes (2,8 %) restent minoritaires.

On peut s'interroger sur l'agencement des carreaux dans les compositions d'un panneau avec de nombreuses combinaisons décoratives possibles. Si la majorité des carreaux sont à décor fermé (54,4 %), un certain nombre entre eux ont des représentations symétriques, pouvant donner des associations de décor dit « à tête-bêche », comme le chevalier. Par ailleurs, les quarts de couronne ne peuvent prendre de sens que s'ils sont joints avec trois autres motifs identiques. Enfin, il est évident que les formats triangulaires, losangiques et polygonaux sont obligatoirement assemblés avec d'autres, indispensables au contact des motifs diagonaux.

La prédominance d'un même motif, surtout lorsqu'il s'agit d'un décor fermé, sur le même format laisse penser que les carreaux en question ont été commandés spécialement pour la composition d'un pavage particulier. Les carreaux octogonaux, rectangulaires et triangulaires, ayant une décoration identique pour chacune des formes, peuvent appuyer cette observation.

Plusieurs motifs identifiés à Boves sont très répandus. Des exemplaires similaires sont connus sur d'autres sites. Certaines variantes sont également révélées, ce qui traduit l'utilisation d'une matrice usée ou d'une matrice différente.

CATALOGUE[10] ET COMPARAISONS

Quelques parallèles entre le répertoire décoratif des carreaux trouvés à Boves et ceux de la région ont été établis. Aucun carreau ne semble spécifique au lieu. Notamment, on retrouve de nombreux motifs identiques sur d'autres sites de la région. Cette observation tend à indiquer une origine de fabrication commune ou un courant commun à cette région. Par ailleurs, on peut également relever quelques carreaux dont les motifs présentent des variantes succinctes.

Les oiseaux picorant des fruits (AA I)

On a retrouvé quelques fragments représentant deux pattes d'un oiseau, et l'amorce de son corps, avec une aile stylisée par une petite bande (fig. 12, n° 1). L'ensemble du décor est posé diagonalement. Par comparaison avec des carreaux entiers mis au jour sur d'autres sites comme Moreaucourt (Somme)[11], il s'agit d'un décor d'oiseaux opposés et d'un arbre de vie. Très fréquent au Moyen Âge, aussi bien dans la sculpture que sur les carreaux de pavement, ce thème d'origine orientale symboliserait l'immortalité. Il s'agit du *hôm* des Persans (plante sacrée) qui, pour les chrétiens, est devenu l'arbre de vie. Apparemment, ce motif apparaît en Occident dès le haut Moyen Âge. On peut se demander si, aux XIIIe et XIVe siècles, la symbolique demeure la priorité dans la pose de ce type de carreaux ou s'il s'agit plutôt d'un effet de mode.

Le basilic ou le griffon (AB I)

Sur un fragment de carreau, on distingue deux pattes avant d'un quadrupède associées à l'amorce d'une tête d'oiseau muni d'un bec (fig. 12, n° 2). S'agit-il d'un corps de lion ou de dragon ? Une vision globale de l'animal a pu être donnée par comparaison avec un carreau entier ayant le même motif, retrouvé à l'abbaye Notre-Dame du Paraclet[12]. Il pourrait s'agir d'un basilic dont « les bestiaires font le roi des serpents mais qui, dans le blason, est figuré par une sorte de dragon à tête de coq »[13] ou d'un griffon, qui combine l'aspect et les significations de deux animaux majeurs en symbolique : le lion et l'aigle.

Si, au XIVe siècle, l'art gothique développe tout un univers fantastique (griffons, chimères et dragons) aussi bien dans les sculptures, les livres d'heures et sur les carreaux de pavement, la représentation d'êtres imaginaires ou de formes monstrueuses est peu présente sur le site de Boves.

Personnage réaliste : les chevaliers (BB I)

L'une des plus belles pièces est un carreau presque entier représentant un chevalier, à senestre, brandissant une épée et dont le heaume est empanaché (fig. 13, n° 4). Cette figuration composée de la monture, de l'épée et du bouclier exprime les nobles valeurs attachées à l'idéal de la chevalerie. Ce type de personnage peut également être « d'inspiration héraldique »[14]. Par comparaison avec des sceaux artésiens et flamands et en admettant que l'artisan ait « transposé sur sa matrice l'armement de ses contemporains »[15], une hypothèse de datation peut être avancée grâce à la représentation du heaume à timbre plat et panaché, qui indiquerait une fabrication vers la fin du XIIIe ou le début du XIVe siècle.

10 - Informations reprises de Bruno Maimbourg (2009) - « Les carreaux de pavement du site castral de Boves (Somme) », dans *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Île-de-France et dans les régions voisines*, Publications du CRAHM, 2009, p. 307-310 et complétées avec de nouvelles recherches.

11 - Cahon G. (s.d.) - *Le pavage de Moreaucourt*, s.l.

12 - Janvier A. (1877) - *Boves et ses seigneurs*, Amiens.

13 - Pastoureau M. (1979) - *Traité d'héraldique*, Paris, p. 4 et 156.

14 - Carette M. & Deroeux D. (1985) - *Carreaux de pavement médiévaux de Flandre et d'Artois (XIIIe-XIVe siècle)*, Arras, p. 71.

15 - *Ibidem*.

Les motifs déterminés retrouvés à Boves

Fig. 12 - Bestiaire

Symbolique	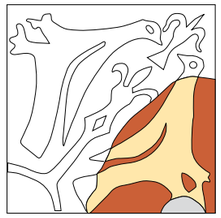	1 . Oiseaux picorant les fruits de l'arbre de vie. N° d'inv. 128 (ép : 2,1 ; L. : 8,3 ? ; l. : 8,2 ?). 3 exemplaires. Les oiseaux sont adossés et contournés ; leurs ailes sont stylisées par une bande.
Fantastique	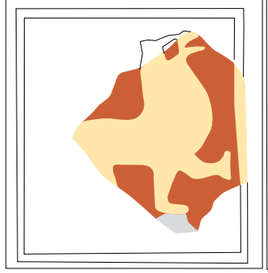	2 . Basilic. N° d'inv. 115 (ép. 2,7 ; L. ? ; l. ?). 1 exemplaire. Il s'agit d'une hybridation entre un quadrupède passant et un coq à dextre.

Fig. 13 - Personnages

Réaliste		3 . Chevalier à senestre. N° d'inv. 125 (ép. 2 ; L. 12,5 ; l. 12,5). 1 exemplaire. Chevalier stylisé, au combat. Une pastille a été placée sous le cheval et une forme trilobée est située dans l'angle supérieur droit.
		4 . Chevalier à dextre. N° d'inv. 087 (ép. 1,9 ; L. 12 ; l. 12). 1 exemplaire. Chevalier brandissant de sa main gauche une épée et de sa main droite son écu. Son heaume est empanaché.

Fig. 14 - Héraldique

Figure animale		5 . Lion. N° d'inv. 017 (ép. 1,8 ; L. 10 ; l. 10). 4 exemplaires. Lion à senestre, passant avec les quatre pattes au sol. Ses pattes se terminent par trois protubérances arrondies ayant l'aspect d'un trèfle. La queue est fourchée
		6 . L'aigle. N° d'inv. 061 (ép. 1,8 ; L. 9 ; l. 9). 3 exemplaires. L'aigle, aux ailes éployées composées de quatre pennes, se trouve dans la partie sommitale d'un quart de couronne comprenant une représentation de l'agneau pascal.

Quatre autres fragments présentent un chevalier dans diverses postures, soit à senestre, soit à dextre (fig. 13, n° 3). Le décor est beaucoup plus stylisé que le précédent. Parfois, une pastille a été dessinée sous le cheval et, dans l'un des angles supérieurs, une représentation au décor trilobé est visible. Au prieuré de Moreaucourt (Somme), les représentations du chevalier sont plus réalistes. Ce type de motif s'associe souvent avec un deuxième de même type mais inversé. Ainsi, l'ensemble représente deux chevaliers qui s'affrontent. Il s'agit certainement d'une scène de guerre ou de tournoi.

Charles Pinsard[16] signale un motif semblable à Moreuil (Somme) et le dessin montre bien une épée que le chevalier brandit.

Le lion (CA I)

Un des motifs classiques de l'héraldique, le lion, est représenté sur plusieurs fragments de carreaux retrouvés à Boves (fig. 14, n° 5). Les stéréotypes habituels montrent le lion rampant, dressé verticalement sur ses pattes postérieures et parfois passant, la patte antérieure droite levée et les trois autres posées. À Boves, les représentations de l'animal correspondent à un lion arrêté, en position horizontale, la tête de profil avec les quatre pattes baissées au sol.

Deux fragments de carreaux présentent une queue de lion dite fourchée car elle est dédoublée.

La popularité de la représentation du lion vient de l'admiration de nombreux seigneurs pour la nature majestueuse du roi des animaux[17]. Outre le symbole de la bravoure, de la force et du goût du combat, le lion rappelle la sagesse, la justice mais aussi le pouvoir excessif. Cet animal est une figure omniprésente dans l'iconographie aux XIe et XIIe siècles. On retrouve le lion rampant dans les régions environnantes (Flandre, Artois, Normandie).

L'aigle (CA II)

Tout comme le lion, l'aigle est un thème héraldique universel, symbolisant également la puissance et l'autorité. Sa figure est essentiellement nobiliaire. Le décor très stylisé de l'aigle vient d'Orient ; on le retrouve déjà en Mésopotamie au troisième millénaire avant notre ère.

Sur les carreaux de Boves, l'aigle n'occupe qu'un quart du carreau ; le reste est composé d'un décor foliacé et d'un quart de cercle enfermant peut-être l'agneau pascal (fig. 14, n° 6). Dans la partie supérieure du pavé, l'oiseau est représenté de profil. Ses ailes, constituées de quatre pennes et non symétriques, sont éployées.

Les symboles héraldiques sont très présents sur les pavements de Boves. En effet, l'aigle et le lion, que nous avons classés dans la classe « animale », sont représentés pour leurs vertus. Hormis ceux-ci, nous avons retrouvé plusieurs fragments et des carreaux entiers représentant des blasons et la fleur de lys. Cette dernière est reproduite dans presque toutes les civilisations (sur les bas-reliefs égyptiens, les étoffes sassanides, les monnaies gauloises…) et est un motif héraldique courant au Moyen Âge.

L'écu ou blason (CB I)

Un carreau entier et un fragment représentent, dans un quart de couronne, orné de petits rectangles, trois blasons (fig.14, n° 11). L'écu à quatre chevrons de gueules correspondrait aux armes du lignage flamand des Courtroisins[18], lié à Sohier III (1380). Il est associé à un autre écu central avec pour motif une fleur de lys entouré de deux étoiles, symbolisant les armes de France, peut-être sous Charles VI. L'ensemble possède, dans la partie sommitale, une tige trilobée.

La fleur de lys (CB II)

Symbole christologique (piété chrétienne), marial ou de la royauté au Moyen Âge classique, la fleur de lys est présente sur de nombreux carreaux (fig. 14, n° 7 à 9). Rarement seule, elle est souvent représentée avec d'autres motifs comme le château de Castille (fig. 14, n° 10). On retrouve également ce motif sur un blason central d'un des carreaux à Boves (fig. 14, n° 7). S'agit-il d'armoiries liées aux seigneurs du lieu ? Lorsqu'elle est représentée seule, elle s'inscrit généralement dans un losange, dont elle épouse parfaitement la forme (fig. 14, n° 9). En règle générale, elle est stylisée.

Le château de Castille (CB III)

On retrouve aussi un double symbole héraldique avec la représentation de deux châteaux à trois tourelles, possédant une tour centrale plus haute que les deux tours latérales et évoquant les armes de Blanche de Castille et deux fleurs de lys (fig.14, n° 10).

Un motif similaire provenant de l'abbaye du Paraclet (Fouencamps, situé à deux kilomètres de Boves) se trouve dans le manuscrit de Charles Pinsard[19]. C'est un motif fréquent vers 1250, notamment dans la Marne[20].

16 - Voir son manuscrit, référence CB 272 folio 83, à la Bibliothèque des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
17 - Voir les carreaux retrouvés à l'abbaye du Paraclet. Janvier A. (1877) - *Boves et ses seigneurs*, Amiens.
18 - Information d'O. Leblanc.
19 - 4e feuille - n° 88, Bibliothèque des Antiquaires de Picardie, Amiens.
20 - *Carreaux de sol en Champagne au Moyen Âge et à la Renaissance*, 1999, Fontenay-sous-Bois.

Autres figures		7 . Fleur de lys. N d'inv. 111 (ép. 2,7 ; L. 12 ? ; l. 7?). 1 exemplaire. Fleur de lys en position diagonale entourée d'un cercle.
		8 . Fleur de lys. N d'inv. 066 (ép. 2,1 ; L. 12,6 ; l. 12,6). 2 exemplaires. Fleur de lys en position diagonale avec deux pastilles sous les feuilles et deux petits demi-cercles sur les angles.
		9 . Fleur de lys N d'inv. 107 (ép. 2,6 ; L. 13,5 ; l. 9). 10 exemplaires. Carreau losangique comprenant une fleur de lys stylisé
	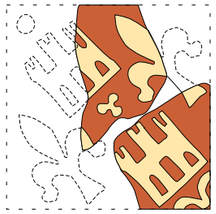	10 . Fleur de lys et château de Castille. N d'inv. 124 (ép. 2,2; L. 12,6; l. 12,6). 1 exemplaire. Deux châteaux de Castille et deux fleurs de lys sont représentés sur ce carreau
		11 . Écus. N d'inv. 044 (ép. 2,3 ; L. 10,5 ; l. 10,5). 4 exemplaires. Quart de couronne renfermant trois écu, dont un présente une fleur de lys et un autre des chevrons. Dans l'angle gauche se trouve une tige tréflée.

Fig. 15 - Motifs géométriques

Fermés	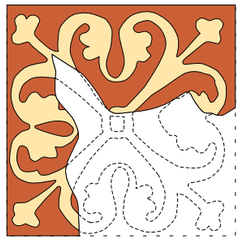	12 . Croix de saint André. N d'inv. 070 (ép. 2,6 ; L. 14,2 ; l. 14,2). 1 exemplaire. Les fleurons de cette croix sont fleurdelysés comme des palmettes.

		13 - Trèfle foliacé. N d'inv. 063 (ép. 2,1 ; L. 12,5 ; l. 12,5). 1 exemplaire. Le motif est composé d'une frise présentant quatre palmettes trèflées et dans chaque angle une fleur de lys.
		14 - Fuseaux et navettes entrelacés. N d'inv. 105 (ép. 2,4 ; L. 10 ; l. 10). 11 exemplaires. Fuseaux entrelacés représentant un quintefeuille, enfermant une grosse fleur centrale et quatre petites rosettes en écoinçon.
Ouverts Quarts de couronne		**15** - Quart de couronne à frise enroulée. N d'inv. 130 (ép. 2,2 ; L. 10,5 ; l. 10,5). 13 exemplaires. Quart de couronne comportant une frise végétale avec une tige tréflée dans l'angle gauche.
		16 - Quart de couronne à trois lobes foliacés. N d'inv. 127 (ép. 2,3 ; L. 10,5 ; l. 10,5). 6 exemplaires. Quart de couronne comportant trois lobes foliacés.
		17 - Quart de couronne à deux lobes. N d'inv. 275 (ép. 2,2 ; L. 11 ; l. 11). 2 exemplaires. Quart de couronne comportant deux lobes dont un renferme une fleur de lys.
	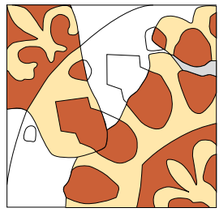	**18 -** Quart de couronne à rosaces architecturales. N d'inv. 137 (ép. 2 ; L. 13,5 ; l. 13,5). 2 exemplaires. Quart de couronne comportant quatre décors ovalaires avec une fleur de lys dans deux angles.
	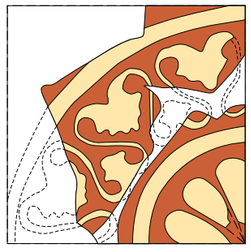	**19 -** Quart de couronne. N d'inv. 60 (11327) (ép. 2,4 ; L. 14,5 ; l. 14,5). 2 exemplaires. Quart de couronne comportant une frise foliacée.

La croix de saint André (DA II)

La croix de Saint-André, fleurdelisée, est représentée par huit palmettes aux extrémités trilobées. Il s'agit d'un décor classique au Moyen Age, présent à Coucy-le-Château (Aisne)[21], à Ham-en-Artois (Pas-de-Calais)[22]. La similitude avec celui de Boves (fig. 15, n° 12) est intéressante et n'est peut-être pas le fruit du hasard, quand on connaît les liens entre les deux familles. Elle pose en tout cas la question des circuits d'approvisionnement de ce genre de matériau.

Les quarts de couronne, de frise… (DB)

Ce type de décor en quart de couronne nécessite l'assemblage de trois autres carreaux pour former un motif complet (fig. 15, n° 15 à 19).

Grâce à de nombreux recollages, les motifs des carreaux ont pu être identifiés. On rencontre des décors de quart de couronne comportant une frise végétale (fig. 15, n° 15), des lobes foliacés (fig. 15, n° 16), des quarts de couronnes opposés dont le motif est de couleur rouge sur un fond jaune (fig. 16, n° 20) et des motifs architecturaux (fig. 15, n° 18). Cette dernière représentation est connue sur des carreaux de la cathédrale d'Amiens[23], dans le courant du XIVe siècle. Un dernier individu présente un double quart de couronne enfermant une frise de palmettes, placées tête-bêche (fig. 15, n° 19). Ce type de décor trouve sa réplique au travers de pavés mis au jour dans une tour de l'enceinte urbaine de Coucy-le-Château[24], datés du XIIIe siècle.

La marguerite (EA I)

Ce motif est l'un des plus répandus mais il existe plusieurs types de représentation de la fleur.

Huit fragments de carreau de forme carrée possèdent un dessin d'une fleur à six pétales (fig.16, n° 21), inscrite dans une couronne, avec ou sans pastilles dans les angles. Ce motif est connu dans le Pas-de-Calais à Andres, Ham-en-Artois, Thérouanne et Hermelinghem[25].

Par ailleurs, une fleur à quatre gros pétales rayonnant et intercalant un trilobe, est présente sur sept individus (fig. 16, n° 22).

21 - Blary F. & Durey-Blary V. (1994) - « Un pavement de céramique du début du XIIIe siècle découvert dans une tour de l'enceinte urbaine de Coucy-le-Château (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, p.124.
22 - Carette M. & Deroeux D. (1985) - *Carreaux de pavement médiévaux de Flandre et d'Artois (XIIIe-XIVe siècle)*, Arras, planche XXXIV.
23 - Pontroue P. (s.d.) - « Les carreaux de pavage médiévaux en Picardie », *dans Picardie Informations*, n° 28-29, fig. 21.
24 - Carette & Deroeux, *op. cit.*
25 - *ibidem*.

Un autre type de reproduction de la fleur se développe sur sept carreaux entiers, de forme carrée de petite taille (5 x 5 cm ; fig. 16, n° 23). Ce dessin se compose d'une fleur à cinq lobes séparés les uns des autres par des pastilles et d'un bouton central. Ce petit module, non prédécoupé, devait certainement s'inscrire dans une composition plus complexe.

Motifs floraux et foliacés

Ce motif végétal associé à un décor foliacé est exemplaire dans la mesure où il se développe sur des carreaux de forme octogonale (fig. 16, n° 24). On a donc combiné sur ce pavé une fleur centrale à 6 lobes, une double couronne octogonale ainsi qu'une rosace de feuilles. D'autres représentations de feuillages se retrouvent inscris sur des carreaux de formes particulières (rectangulaires et triangulaires) (fig. 16, n° 25 et 26).

La comparaison des carreaux de Boves avec ceux trouvés dans un environnement proche révèle une production locale de ces terres cuites. Ainsi, les sites mentionnés précédemment ont livré des motifs identiques à ceux de Boves : le château de Coucy, le prieuré de Moreaucourt (L'Étoile), l'abbaye du Paraclet (Fouencamps), la trésorerie de la cathédrale d'Amiens, l'abbaye ou le château de Moreuil. Le simple fait de cartographier ces sites peut indiquer le mode de transport utilisé pour l'acheminement des carreaux. Ces lieux de vallées (de la Somme et de l'Avre) montre que le transport fluvial peut être le moyen le mieux approprié pour le déplacement de ce matériau pondéreux. On peut envisager également une production locale, autour d'Amiens. La nature de la pâte et les procédés de fabrication semblent identiques.

Même si les motifs sont semblables à ceux que l'on rencontre dans les régions voisines (Champagne[26], Haute-Normandie[27], Nord-Pas-de-Calais)[28] cette production de pavés de Boves se différencie des grandes zones productrices, ce qui empêche de les rattacher à un groupe déjà connu. La seule fabrication qui présenterait des similitudes, tant dans l'aspect technique que décoratif, est celle du château de Coucy.

La présence de carreaux est un élément indispensable du décor des édifices de prestige. On peut imaginer que, lors du démantèlement, le sol a été démonté pour récupérer un maximum de matériaux. Stratigraphiquement, on retrouve les carreaux essentiellement dans des couches de remblai. Seule la technique du décor estampé

26 - Diot M. (2004) -« Les pavements de Reims et de sa région (Marne) », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 57-69.
27 - Production qui se caractérise par des petits formats
28 - Carette & Deroeux, *op. cit.*

Fig. 16 - Motifs végétaux ou floraux

Ouverts		**20 -** Quarts de couronnes opposés. N d'inv. 064 (ép. 1,7 ; L. 9 ; l. 9). 6 exemplaires. Quarts de couronnes opposés contenant chacun cinq petites fleurs et séparés par des tiges et des motifs foliacés.
Fermés	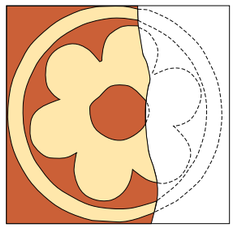	**21 -** Grande marguerite à sextefeuille. N d'inv. (ép. 1,7 ; L. 13,5 ; l. 13,5). 8 exemplaires. Fleurs à six pétales dans un cercle.
	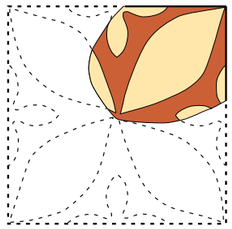	**22** - Fleurs. N d'inv. 071, 094 (ép. 1,7 ; L. 13,5 ; l. 13,5). 7 exemplaires. Fleurs à quatre gros pétales et d'un trilobe sur chaque côté.
		23 - Petite marguerite. N d'inv. 114 (ép. 2 ; L. 5 ; l. 5). 4 exemplaires. Fleur composée d'un bouton central et de cinq pétales séparés par des pastilles.
Foliacés		**24** - Rosette et décor foliacé. N d'inv. 102 (ép. 1,5 ; L. 9,5 ; l. 9,5). 15 exemplaires. Deux filets octogonaux encadrent une onde foliacée et une marguerite au centre.
	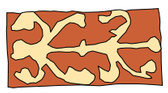	**25** - Feuillages entremêlés. N d'inv. 104 (ép. 2,6 ; L. 9,5 ; l. 4,8). 3 exemplaires. Feuillage inscrit dans un rectangle.
		26 - Feuillages à ramifications. N d'inv. 104 (ép. 2,7 ; L. 9,5 ; l. 8). 5 exemplaires. Motif foliacé composé de six ramifications tréflées (trois grandes et trois petites disposées en étoile).

bicolore et les comparaisons effectuées avec d'autres sites indiquent une fabrication réalisée entre le XIIIe et le XIVe siècle, époque très florissante dans ce domaine.

Un corpus des motifs trouvés en Picardie[29] permettra probablement de définir des lieux de production et d'approfondir nos connaissances sur la fabrication et l'acheminement des carreaux.

29 - Ce corpus est en cours de réalisation, il vient compléter les travaux d'E. Fleury, de P. Pontroue, de V. Durey et de B. Maimbourg.

LES TERRES CUITES ARCHITECTURALES : LES TUILES (1996-2005)

Sandrine MOUNY[1]

Malgré leur état de conservation médiocre et très fragmentaire, les matériaux de toiture trouvés sur la plate-forme présentent l'avantage de s'échelonner sur environ six siècles. Le corpus est composé de plus d'une tonne et demie de fragments. Les tuiles constituent quasiment l'unique matériau de couverture des bâtiments qui se succèdent ; l'ardoise est, en effet, largement absente.

LES CATÉGORIES MORPHOLOGIQUES

Quatre catégories morphologiques ont été distinguées. Tout d'abord, des tuiles plates à crochet ou perforées, peu épaisses (1,5 cm), sont composées d'une argile à texture sableuse. Ensuite, les *tegulae* sont caractérisées par leur épaisseur supérieure à 2 cm et sont marquées par un rebord sur la longueur de la pièce. Entre ces deux types, des tuiles, dont l'épaisseur varie entre 1,5 et 2 cm, se positionnent comme intermédiaires, dites « tuiles de transition ». Enfin, les *imbrex* ou les tuiles canales sont reconnaissables à leur profil incurvé.

LES TUILES PLATES

Ces tuiles (fig. 3) constituent plus de la moitié (53 %) de l'ensemble des éléments de couverture. Elles sont fabriquées avec un moule rectangulaire, de façon souvent rudimentaire. Parfois déformées, elles présentent un gabarit irrégulier. Trois types peuvent être distingués en fonction de leur taille. Les plus grandes (fig. 3, n° 5) peuvent atteindre une largeur de 21 cm. Les moyennes, qui sont aussi les plus nombreuses, ont une longueur de 24,5 cm et une largeur de 16 cm à 17 cm (fig. 3, n° 1 à 4). Enfin, le troisième groupe est défini par des dimensions plus réduites, ne dépassant pas les 13 cm de largeur. Cette variété se retrouve en Côte d'Or[2] et en Lorraine[3]. Les tuiles de grand format ressemblent à celles trouvées dans la région parisienne[4] (30-34 cm de long sur 18,5-21 cm de large) et datées du XVIe siècle.

Quelques tuiles (6,83 %) sont vernissées sur le tiers inférieur (fig. 3, n° 4), de couleur plutôt brune. Il s'agit probablement de la portion dénommée le « pureau », partie non recouverte et donc visible, soumise aux intempéries. Permettant une meilleure étanchéité du toit, cette adjonction donnait aussi un aspect esthétique à la toiture.

On distingue deux types d'accrochage. Certaines tuiles possèdent un crochet permettant sa fixation aux voliges (fig. 3, n° 1 et 2). Cet ajout d'argile sur le bord de la face inférieure est caractérisé par un ergot, de forme généralement carrée, parfois triangulaire, centré ou excentré à droite ou à gauche (9,12 %). Le second type est composé de tuiles sans crochet, perforées (3,95 %) pour être clouées (fig. 3, n° 3) ou chevillées[5]. Les trous, le plus souvent au nombre de deux, sont plus ou moins carrés. Quelques tuiles ont été retrouvées avec un clou incrusté dans le trou. Généralement, il s'agit de clous de section carrée à tête plate et d'une longueur d'environ 2,5 cm.

La tuile plate est employée sur une longue période. Elle apparaît vers le XIIIe siècle et couvre, encore de nos jours, les bâtiments de certaines régions, comme la Bourgogne. Sylvain Aumard[6] restreint toutefois la période aux XIIIe-XVe siècles pour les « tuiles à chevilles ». Quelques tuiles ont

1 - IGE, Laboratoire d'Archéologie et d'Histoire de l'Université de Picardie, Campus, Chemin du Thil, 80025 Amiens Cedex 1, sandrine.mouny@u-picardie.fr

2 - Charlier F. - « Soirans-Fouffrans, la tuilerie : un atelier de terre cuite, XVe-XVIIe siècle », *Archéologie Médiévale*, n° 24, p. 301-366.
3 - Huot-Marchand G. (2007) - « Les céramiques de construction », dans Giuliato G. (dir.) - *Le château des Armoises à Richarménil (XIVe-XVIIe siècle), archéologie d'une maison forte lorraine*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, p. 105-118.
4 - Taupin J.-L. (1996) - « Échos des toitures du XIIIe siècle, cathédrale Saint-Étienne de Meaux », *Monumental*, n° 15, p. 47-53. Dufay B. (1998) - « La croissance d'une ville : les tuileries parisiennes du faubourg Saint-Honoré » dans Van Ossel Paul - *Les jardins du Carrousel (Paris)*, DAF n° 73, p. 261-310. Barbadjian L. & Thomas S. (1994) - « Premiers éléments d'une typologie des tuiles médiévales et post-médiévales », *L'enceinte du donjon de Vincennes : évolution du XIVe siècle à nos jours. L'aménagement des lieux et la couverture. Les matériaux de couverture en Île-de-France. Étude préalable à la restauration des couvertures du chemin de ronde du donjon*. Rapport scientifique, s.l,
5 - L'utilisation des « tuiles à chevilles » est bien connue en Bourgogne et en Île-de-France.
6 - Archéologue au *Centre d'études médiévales d'Auxerre*, chercheur associé UMR 5594 ARTeHIS.

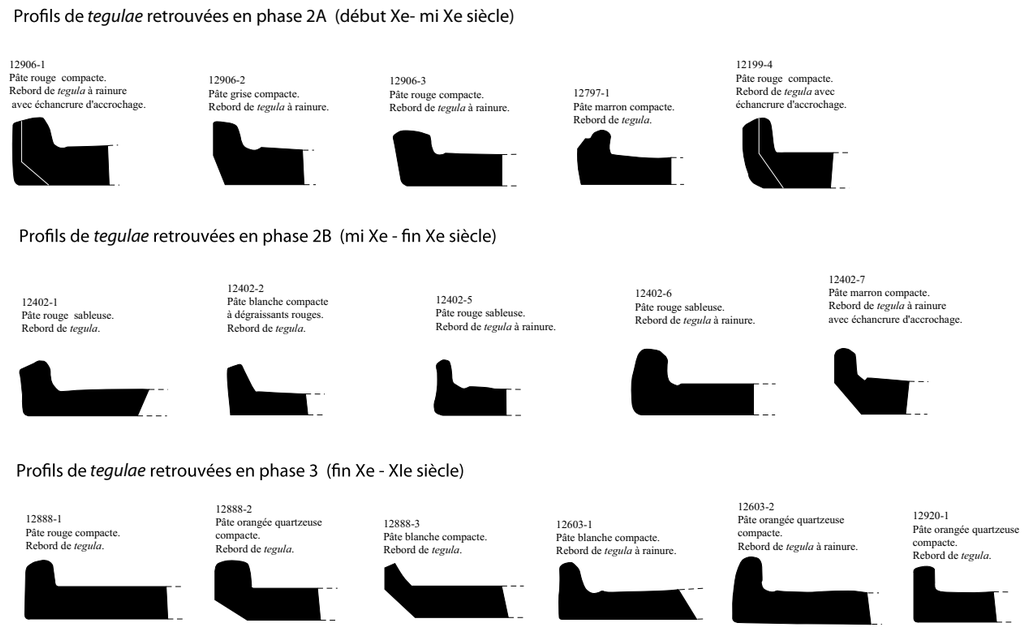

Fig. 1 - Les *tegulae*.

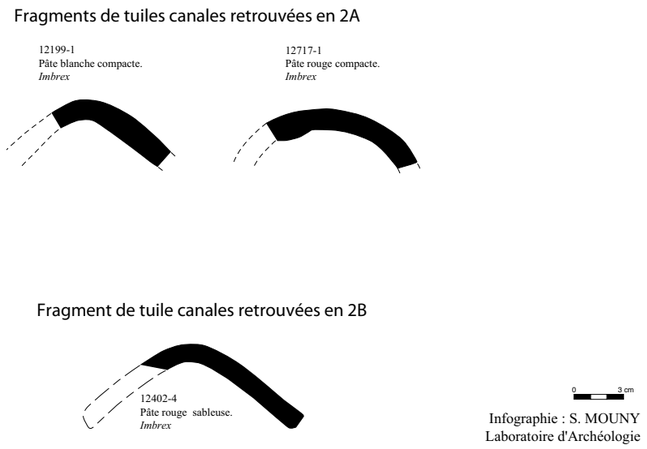

Fig. 2 - Les tuiles canales.

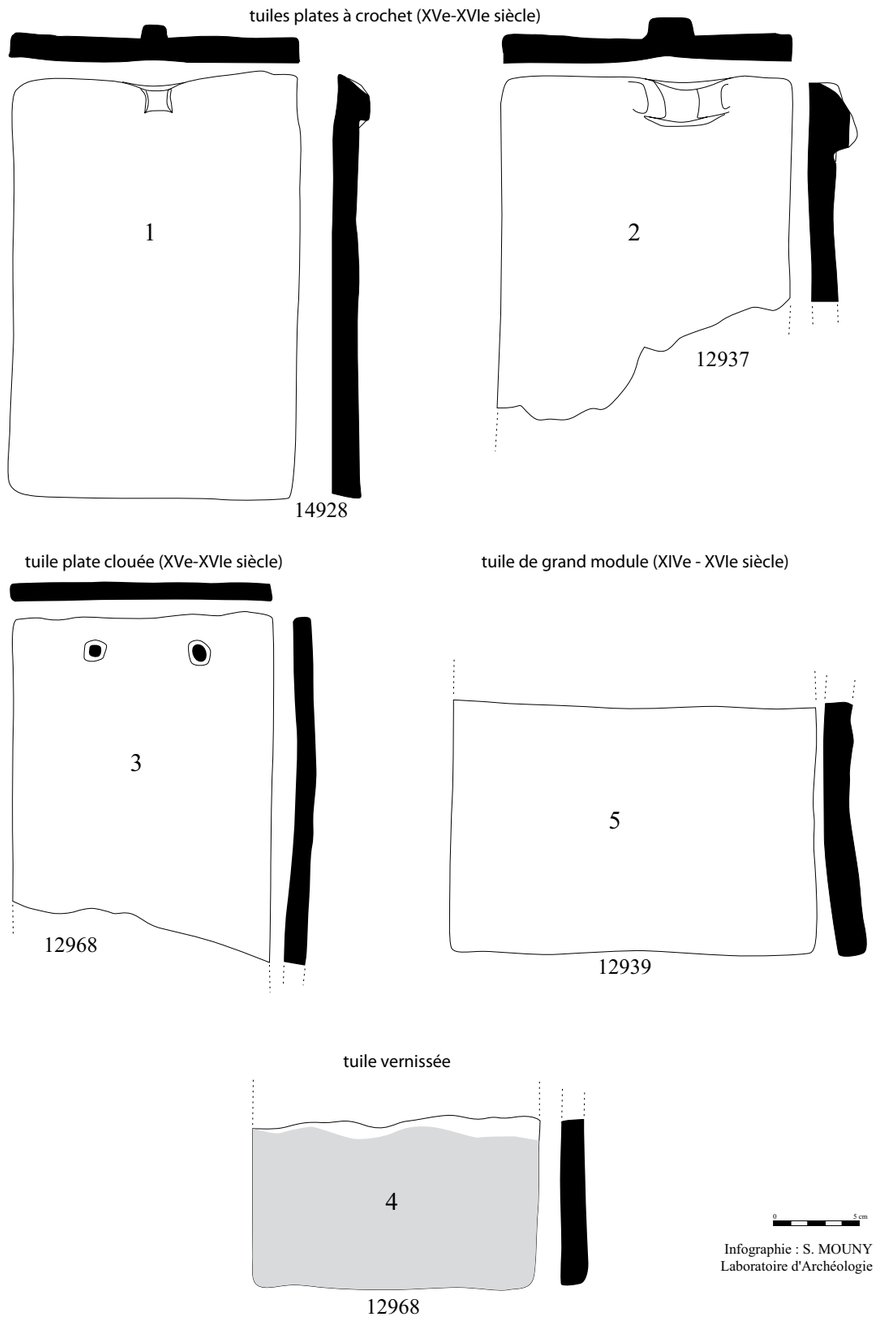

Fig. 3 - Les tuiles plates.

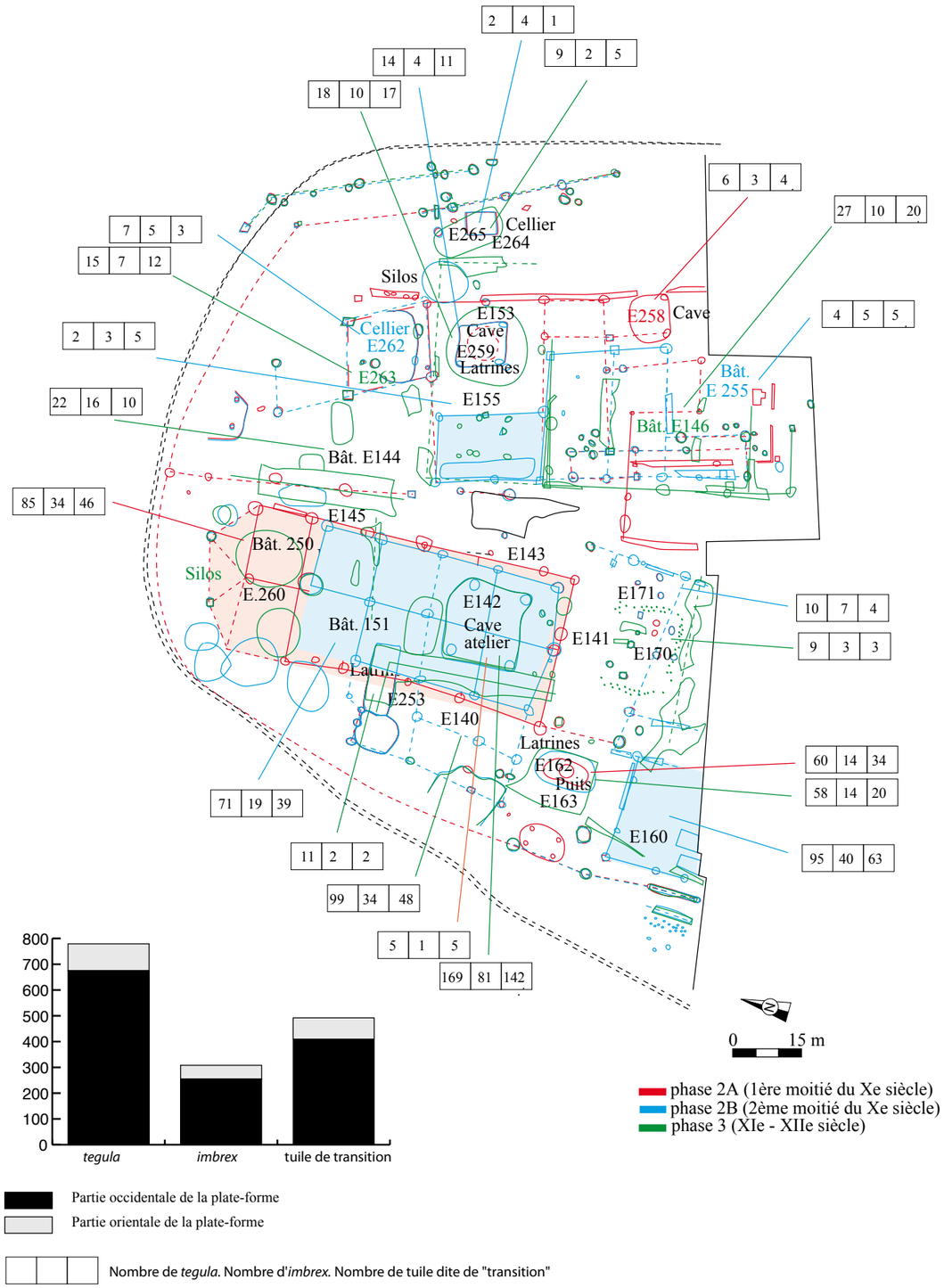

Fig. 4 - Localisation quantitative des éléments de couverture.

servi à niveler des assises de construction, d'autres ont été réutilisées pour renforcer des sols ; elles présentent alors la trace de l'ergot qu'on a volontairement brisé pour enlever la saillie.

LA *TEGULA*

Reconnaissable à sa morphologie et à la qualité de sa pâte, elle se définit comme étant une tuile à rebord (fig.1), héritière du monde romain mais encore fabriquée aux époques mérovingiennes et carolingiennes. Elle correspond à 12,64 % de la totalité des éléments de couverture. Les pièces retrouvées possèdent un rebord peu développé, allant de 1,6 cm à 2,5 cm. Elles présentent également une encoche relativement marquée (0,2 cm). Certaines *tegulae* sont dotées d'une échancrure qui sert à leur emboîtement. Aucun des profils n'est identique, ce qui peut paraître surprenant quand on sait qu'une toiture nécessite le même type de tuiles. Faut-il en conclure que la plupart des bâtiments étaient couverts de tuiles et que celles-ci ont été changées assez régulièrement, en fonction des différentes phases d'occupation ? On peut également songer à des utilisations secondaires, comme la construction ou l'habillement d'un four.

LA TUILE CANALE OU *IMBREX*

Associée à la *tegula* et de forme demi-cylindrique (fig. 2), elle représente à 6,37 % de l'ensemble du corpus. Certaines pièces glaçurées (0,28%), ont dû servir à couvrir un faîtage. Aucune tuile courbe n'est parvenue entière et leur très mauvais état de conservation ne permet pas de reconstituer une forme complète. Ces tuiles, d'une épaisseur variant de 1,3 à 1,9 cm, présentent une surface sablée du côté concave. Elles servent souvent de couvre-joint et constituent rarement à elles seules la couverture. Elles sont surtout abondantes en phase 3. D'après des datations par thermoluminescence, leur fabrication et leur utilisation perdurent de nombreux siècles après la chute de l'Empire romain.

LA TUILE PLATE ÉPAISSE DITE DE « TRANSITION »

Une tuile intermédiaire entre la *tegula* et la tuile plate fut enregistrée et nommée « tuile de transition ». Par son épaisseur, elle ressemble à la *tegula* mais sa facture est plus rustique. Selon des analyses de thermoluminescence et d'après les données stratigraphiques, elles sont contemporaines des *tegulae* et des *imbreces*.

LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE FABRICATION

Les tuiles de Boves sont fortement sableuses, ce qui donne une face inférieure rugueuse, présentant de nombreuses inclusions, et une face supérieure lissée dans le sens de la longueur pour faciliter l'écoulement des eaux. Cuites en milieu oxydant, l'argile utilisée est rouge. La pâte contient des inclusions siliceuses et calcaires, plus ou moins grosses mais en faible quantité. Certaines inclusions de surface ont fait éclater la pâte. Considérant l'état des connaissances sur la nature des argiles amiénoises, on peut envisager une production locale.

ANALYSE ET INTERPRÉTATIONS

À Boves, les tuiles plates apparaissent de manière sporadique dans les niveaux de la phase 4 (XIIe-XIVe siècle) et deviennent exclusives en phases 5 et 6 (XVe-XVIIe siècles).

La *tegula* et l'*imbrex* sont retrouvées en abondance dans les contextes des phases 2 et 3 (X^{e} et XIe siècles) et, plus particulièrement, autour des deux grands bâtiments résidentiels des phases 2A-2B et du bâtiment sur sablières du sud-ouest associé au four 12300 (fig. 4). Dans ce dernier cas, il s'agit de *tegulae* de récupération employées pour la construction du four.

Selon Sylvain AUMARD, les *tegulae* de Boves sont proches de celles découvertes à Nevers dans des contextes carolingiens[7]. Les datations par thermoluminescence[8] de deux fragments confirment l'hypothèse de leur utilisation au haut Moyen Âge. L'analyse de ces deux fragments, issus du contexte 12906 composant le fond de la structure excavée 12170 (2A), indique comme dates de dernière cuisson les environs de 900 (720-1080) et les environs de 800 (640-960). Des analyses complémentaires sur une *tegula*[9] du four 12300 et sur une tegula du four 13989, donnent comme dates de dernière cuisson, respectivement 590 (420-760) et 430 (260-600). Par ailleurs, une datation ^{14}C du sol venant recouvrir les dalles du four 12300 révèle une fourchette chronologique s'étalant de 888 à 997.

Ces éléments montrent que les *tegulae* de Boves ne sont pas des réemplois de tuiles romaines mais bien des fabrications du haut Moyen Âge. Toutefois, il faut souligner la présence d'un habitat du haut Moyen Âge dans la vallée des Aires à quelques centaines de mètres au nord-est de la motte, dont la faible étendue semble exclure toutefois la présence de bâtiments couverts de tuiles.

Les datations par thermoluminescence d'un fragment d'*imbrex* et d'un fragment de « tuile de transition »[10] montrent que ces éléments, bien que de composition minéralogique différente, peuvent être plus ou moins contemporains. La date de dernière cuisson de l'imbrex est située en 480, avec une incertitude de plus ou moins 170 ans, et celle de la tuile intermédiaire est établie en 560, avec une incertitude de plus ou moins 170 ans.

7 - Ancienne abbaye Notre-Dame, 12 rue Saint-Genest, fouilles de Benjamin Saint-Jean-Vitus, INRAP, 2003-2004.
8 - Réalisées par Archéolabs tl, Le Châtelard, 38840 Saint-Bonnet-de-Chavagne.
9 - Le mur du fond du four 12300 était constitué d'une cinquantaine de fragments de *tegulae*, disposées en arêtes de poisson.
10 Une issue du four 12300 et une venant du four 13989.